SENATE
COMMITTEES DIRECTORATE



SÉNAT
DIRECTION DES COMITÉS

CANADA

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 28 septembre 2026
(23)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la pièce B30 de l'Édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Allister Surette (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gerba, Henkel, Osler et Surette (5).

Participent à la réunion : Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement; Jérémie Spadafora et Nicolas Daoust, conseillers en communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 septembre 2025, le comité poursuit son examen sur les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les langues officielles en général. (Sujet : Avant-projet de règlement sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale)

TÉMOIN :

Conseil canadien des relations industrielles :

Me Maryse Tremblay, présidente.

Me Tremblay fait une déclaration et répond aux questions.

À 16 h 53, la séance est suspendue.

À 17 heures, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet de rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 29 octobre 2025, le comité poursuit son étude sur le renforcement des responsabilités des institutions fédérales en matière d'arts, de culture et de patrimoine dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et au Canada.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité et/ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 17 h 23, la séance est suspendue.

À 17 h 23, le comité reprend ses travaux en séance publique.

Il est convenu que la demande suivante de budget d'étude spéciale sous l'ordre de renvoi du comité à étudier le renforcement des responsabilités des institutions fédérales en matière d'arts, de culture et de patrimoine dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et au Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027, soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

ACTIVITÉ 1: OLLO - Dieppe/Moncton, Nouveau-Brunswick (Novembre 2026)	76 669 $
TOTAL	**76 669 $**

À 17 h 25, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Matthieu Boulianne